

Projet R2D2 : une expérimentation sur la régulation naturelle des insectes

© 28/11/2019 | 🧑‍🌾 Corteva • 📰 Terre-net Média

Le projet R2D2, mené en Bourgogne, est consacré au rôle de la biodiversité dans la protection des cultures. Accueillir les insectes auxiliaires pourrait se révéler intéressant face aux ravageurs comme l'altise d'hiver ou le méligèthe.



*Les
insectes
auxiliaires
pourraient
se révéler
un
précieux
atout dans
la lutte
contre les
ravageurs
du colza.
(©Corteva)*

Le projet R2D2 a l'ambition de mettre en œuvre toutes les conditions nécessaires à l'accueil de ces insectes en leur fournissant, notamment, de quoi s'alimenter en nectar et en pollen et de quoi s'abriter. Cela passe par l'implantation de 15 hectares de bandes fleuries et l'adoption de pratiques culturales adaptées. La protection des auxiliaires oblige ainsi à repenser l'utilisation des insecticides. Enfin, le projet R2D2 s'accompagne de la mise en place de leviers agronomiques propices à la protection des cultures : décalage des dates de semis, recours à des variétés résistantes, association d'espèces, diversification des rotations, etc.

Rayonnement et enjeux : entre agroécologie et plan protéines

À 30 kilomètres d'Auxerre, R2D2 est déployé chez sept agriculteurs, sur 1 050 hectares. Financé par l'Agence française pour la biodiversité et rattaché au dispositif Dephy Expé, il est piloté par Terres Inovia et mobilise, sur six ans, de nombreux acteurs tels que les coopératives, la Chambre d'agriculture de l'Yonne, ou encore Arvalis-Institut du végétal. Un cadre expérimental qui s'accompagne tout de même de craintes de la part des agriculteurs engagés face au risque de pertes de rendement occasionnées par la pression des ravageurs, en attendant que la régulation naturelle ne s'installe durablement.

Ce projet peut aussi apporter une réponse à terme aux problématiques de résistances aux insecticides. Enfin, le projet R2D2 s'inscrit aussi dans un objectif de préservation de la culture de colza, confrontée à de nombreuses difficultés sur une grosse partie du territoire. Et il ne faut pas oublier l'atout que représente le colza français en termes d'indépendance en fourniture de protéines végétales, face aux importations de soja. En France, 55 % des besoins en protéines des élevages sont comblés par le marché intérieur, contre 35 % dans les autres pays de l'UE.